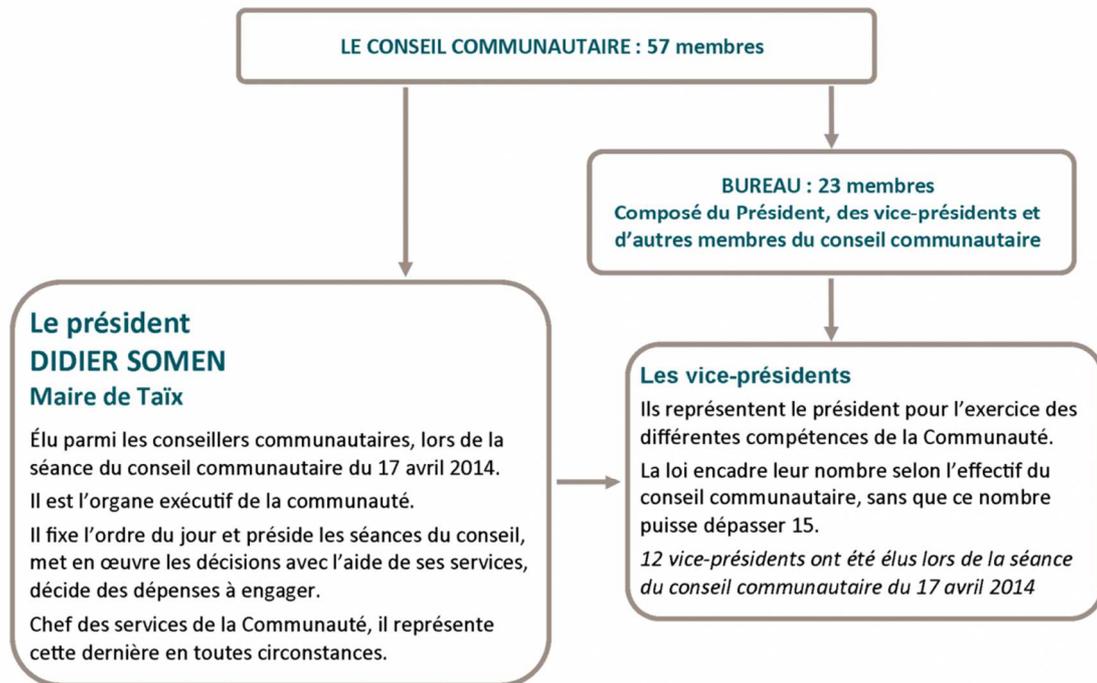


La Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)



Pour le mandat 2014/2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala compte 57 conseillers communautaires, élus pour 6 ans. Le nombre de sièges et leur répartition ont été fixés par l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2013 en fonction de la population des communes.

Répartition des 57 sièges

Blaye-les-Mines : 5 délégués

Cagnac-les-Mines : 3 délégués

Carmaux : 16 délégués

Monestiés : 2 délégués

Saint Benoit de Carmaux : 3 délégués

les 28 autres communes : Almayrac, Combefa, Crespin, Jouqueviel, Labastide-Gabausse, Laparrouquial, Le Garric, Le Ségur, Mailhoc, Milhabet, Mirandol-Bourgnounac, Monestiés, Montauriol, Montirat, Moularès, Pampelonne, Rosières, Saint-Christophe, Saint-Jean-De-Marcel, Sainte-Croix, Sainte-Gemme, Salles, Taïx, Tanus, Tréban, Trévien, Valdériès, Villeneuve-Sur-Vère, Virac : 1 délégué par commune

LE BUREAU

Le Bureau est composé des douze vice-présidents et de douze autres membres, élus parmi les conseillers communautaires lors de la séance du 17 avril 2014.

MANDAT EN COURS DEPUIS 2014

Président : Didier SOMEN (Maire de Taïx)

Vice-présidents :

- Alain ESPIE (Maire de Carmaux), 1er vice-président
- Francis MAFFRE (Conseiller municipal, Carmaux), Administration Générale et communication
- Alain ASTIE (Maire de Rosières), Finances
- Guy MALATERRE (Maire de Pampelonne), Économie - Emploi
- Christian VEDEL (Maire du Garric), Aménagement du territoire et Développement durable
- Thierry SAN ANDRES (Maire de St-Benoît-de-Carmaux), Actions sociales-Politique de la ville
- Jean-Marc BALARAN (Maire de Ste-Croix), Petite enfance-Enfance-Jeunesse
- Monique CASTE-DEBAR (Maire de Jouqueviel), Culture
- Catherine PINOL (Conseillère municipale de Carmaux), Tourisme
- Bernard RAYNAL (Conseiller municipal de Carmaux), Collecte des Ordures Ménagères
- Jean-François KOWALIK (Adjoint au maire de Blaye-les-Mines), Services techniques- Équipements sportifs
- Jean NEDJARI (Adjoint au Maire de Cagnac-les-Mines), Ressources humaines

Membres :

- Rolande AZAM (maire de Tanus),
- André CABOT (maire de Valderiès),
- André FABRE (maire de Blaye-les-Mines),
- Jean-Pierre IZARD (conseiller, Carmaux),
- Mylène KULIFAJ-TESSON (adjointe Carmaux),
- Jean-Pierre LERIDANT (adjoint Montirat),
- Thierry MALIET (adjoint Saint-Christophe),
- Denis MARTY (maire de Monestiés),
- Jean-Pierre PERIE (adjoint Carmaux),
- Alain TROUCHE (maire de Villeneuve/Vère),
- Djamila VEDEL (adjointe St-Benoît-de-Carmaux).

Les commissions thématiques

- Administration Générale et communication
- Finances
- Économie – Emploi
- Aménagement du territoire et Développement durable
- Actions sociales-Politique de la ville
- Petite enfance-Enfance-Jeunesse
- Culture
- Tourisme
- Collecte des Ordures Ménagères
- Services techniques - Équipements sportifs

Les compétences

1. COMPETENCES OBLIGATOIRES

1 / 1 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

A - AMENAGEMENT DE L'ESPACE PAR LA CONDUITE D' ACTIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

B - SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ET SCHEMA DE SECTEUR

C - ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

1 / 2 - ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A – POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

B – POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

C – PROMOTION DU TOURISME DONT LA CREATION D'OFFICES DE TOURISME

1 / 3 - AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

1 / 4 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

2. COMPETENCES OPTIONNELLES

2 / 1 - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

2 / 2 - POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

A – LOGEMENT –

B - POLITIQUE DE LA VILLE

2 / 3 - CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

2 / 4 – CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE Sont d'intérêt communautaire : - Le Musée Centre d'Art du Verre - Le Cinéma - Le Centre Aquatique - Les installations sportives du domaine de La Verrerie.

2 / 5 - ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

A - ORGANISATION ET GESTION DU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

B - POLITIQUE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

C – POLITIQUE SOCIALE

2 / 6 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – SPANC

3. COMPETENCES FACULTATIVES

3 / 1 - POLITIQUE CULTURELLE

3 / 2 - INCENDIE ET SECOURS

3 / 3 - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

3 / 4 - PETIT PATRIMOINE

3 / 5 - MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

3 / 6 - PRESTATIONS DE SERVICES

3 / 7 – DIVERS